



AVIS PUBLIC

DEMANDE D'OUVERTURE D'UN REGISTRE

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 618-07-26

C'est quoi le projet ?

Modification du règlement de zonage pour définir de nouvelles zones résidentielles et créer les grilles de spécifications pour ces zones.

Les Étapes avant que le projet puisse se réaliser

- **Adoption du premier projet de règlement :**
Lundi 6 juillet 2026
- **Consultation publique :**
Lundi 10 août 2026
- **Adoption du second projet :**
Lundi 10 août 2026
- **Demande de participation au registre :**
Date limite : 26 août 2026

Pourquoi une demande d'ouverture d'un registre ?

Pour permettre aux citoyens qui le désirent de s'opposer à certains articles du règlement proposé.

Comment ça marche ?

- Prendre connaissance du projet de règlement.
- Transmettre une demande écrite d'ouverture de registre avant le 26 août 2026
- Si un nombre suffisant de signatures est reçu, la tenue d'un référendum pourrait être ouvert.

Sur quel élément pouvez-vous déposer une demande pour ouvrir un registre ?

La création d'une nouvelle zone et les usages qui y seront permises. Ces dispositions sont aux articles 5 et 6 du second projet de règlement 618-07-26.

Vous pouvez consulter le second projet de règlement 618-07-26 au bureau municipal aux heures d'ouverture ou en ligne : <http://www.st-agapit.qc.ca>

Qui peut déposer une demande d'ouverture de registre ?

Une personne pouvant être inscrit sur la liste référendaire du secteur visé ou d'une zone contiguë.

Une demande peut provenir des zones suivantes :

Zone concernée R-102, R-107, R-108, R-112

Zones contiguës M-50, R-91, R-90, R-103, R-109, R-111

Carte des zones visées



Comment remplir votre demande ?

Pour être valide, votre demande doit :

- ✚ Préciser l'élément du projet qui vous préoccupe,
- ✚ Indiquer la zone où se trouve votre adresse,
- ✚ Être reçu au bureau municipal au plus tard le 26 août 2026 à 16 h
- ✚ Être signée par au moins 12 personnes de la même zone ou, si la zone compte moins de 21 personnes, par la majorité des résidents,
- ✚ être déposé sur le formulaire disponible au lien suivant : [Avis publics | Municipalité | Saint-Agapit](#)

Par la suite...

- Si une demande valide est déposée, un registre pour demander la tenue d'un référendum pourrait être ouvert sur certains éléments du règlement

OU

- Si aucune demande valide n'est reçue, le conseil municipal peut adopter un règlement approuvant le projet et le processus se termine à cette étape.

Donné à Saint-Agapit, le 13 août 2026

Claude Fortin, directeur général et greffier-trésorier



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 618-07-26

Règlement n° 618-07-26 modifiant le règlement de zonage n°251-11-07 visant à modifier les limites des zones R-102, 107, 108 et R-112, créer les zones P-71 et R-113 et ajuster le nombre limite de logements des zones R-102, R-107, R-108, R-109, R-112 et R-113

Je, soussigné, Claude Fortin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Agapit, MRC de Lotbinière, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis concernant le règlement numéro 618-07-26 à l'endroit prévu à cette fin au bureau municipal en date du 13 août 2026.

Tel que prévu au règlement 458-08-18, adopté le 27 août 2018 par le conseil municipal, je, Claude Fortin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Agapit, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le règlement numéro 618-07-26 sur le site internet de la Municipalité le 13 août 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 13^e jour du mois de d'août deux mille vingt-six.

Claude Fortin, directeur général et greffier-trésorier

Demande d'ouverture d'un registre

Numéro du règlement :			
Article du règlement :			
Zone d'où provient les signatures :			
Je demande qu'un registre soit ouvert par la Municipalité de Saint-Sylvestre afin que les personnes intéressées par le projet puissent demander qu'un référendum soit tenu.			
#	Nom (lettres moulées)	Adresse	Signature
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			